

Appel à projets 2017

Grandir en cultures

Ouvrir les enfants à la diversité du monde

Contexte

Les sociétés sont aujourd'hui structurellement et durablement définies par leur diversité culturelle. C'est pour nous tous un facteur d'enrichissement collectif, par l'ouverture aux autres et l'ouverture d'esprit. En renouvelant son programme, la Fondation de France veut faire de la pluralité culturelle un élément essentiel de l'éducation sensible de tous les enfants.

Sa démarche s'appuie sur la Convention internationale relative aux Droits de l'enfant¹, et sur la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)², qui par la reconnaissance des droits culturels, offrent à chacun la liberté de vivre son identité culturelle, définie comme «l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule, ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité»³.

«Grandir en cultures» veut contribuer à faire que tous les enfants et les jeunes parviennent à vivre ensemble dans une société ouverte à la diversité du monde.

Enjeux

• Être jeune dans un monde complexe

Les médias et les réseaux sociaux exposent sans discernement les enfants et les jeunes aux pro-

blèmes majeurs qui conditionnent l'évolution de notre société. Or, c'est autour de ces problèmes et des questions qu'ils posent, que leur avenir est en train de se construire :

– Les fractures territoriales et sociales se conjuguent et se renforcent entre les zones en développement et celles en voie de désertification, entre habitants riches et pauvres, entre populations porteuses de cultures différentes. Ces clivages et discriminations favorisent des tendances au repli, à la crispation identitaire, aux représentations à priori et au dévoiement des quêtes de sens.

Comment vivre ensemble et construire une culture commune qui reconnaisse la place de chacun ?

– Des risques environnementaux menacent les grands équilibres de la planète. Ils concernent notamment la pollution de l'air, de l'eau et des sols, l'épuisement des ressources naturelles, le bouleversement des écosystèmes, l'appauvrissement de la biodiversité.

Comment développer, individuellement et collectivement, une plus grande conscience écologique et une relation respectueuse avec notre environnement et ses ressources ?

– Face à un modèle de démocratie représentative qui s'épuise, des modes de partici-

¹ Convention internationale relative aux droits de l'enfant (1989) - <https://www.unicef.org/french/crc>

² Loi NOTRe, août 2015, article 28A

³ Déclaration de Fribourg sur les droits culturels

pation s'inventent qui permettent à tout citoyen qui le souhaite d'être réellement partie prenante de la société, et de lui apporter sa contribution.

Comment contribuer à revitaliser la vie démocratique et l'exercice de la citoyenneté ?

- **Comprendre et construire le monde de demain**

Pour contribuer à l'édification de la société dans laquelle ils vivront, il est essentiel d'aider les enfants et les jeunes à développer une sensibilité personnelle et une pensée libre, à acquérir des savoirs et des modes d'expression qui sont autant de capacités à comprendre, imaginer, créer, proposer et agir. Il faut favoriser et accompagner leur accès à une diversité de ressources culturelles et artistiques de qualité, afin qu'ils y puisent les références nécessaires aux processus d'identification par lequel ils se constitueront une personnalité. Cet accès aux savoirs culturels, où s'enracinent les apprentissages, ne saurait se faire sans tenir compte de ce qui se transmet par le biais des cultures familiales.

Il convient d'écouter les enfants, de leur offrir la possibilité de participer de façon active aux instances de décision qui organisent les projets auxquels ils prennent part.

C'est ainsi leur permettre de devenir des adultes autonomes, responsables et citoyens, capables de prendre en charge des questions vitales pour bâtir une société harmonieuse, respectueuse de tous modes et formes de vies.

Objectifs

Dans cette perspective, la Fondation de France souhaite soutenir des projets culturels s'adressant aux enfants et aux jeunes, de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte.

Ces projets seront conçus comme des chemine-ments ponctués d'étapes où les jeunes pourront développer leur créativité, s'approprier des techniques, s'exercer à penser, et accroître ainsi leur pouvoir d'agir.

Les projets exploreront les domaines des arts et de l'artisanat d'art, des sciences de la nature et des sciences humaines.

Les arts et l'artisanat d'art éveillent les enfants aux dimensions sensibles et esthétiques. Ils leur donnent l'occasion d'exprimer leurs émotions, de se risquer à une expression libre du corps, de la parole et de la pensée. Ils invitent à découvrir les patrimoines culturels et la création contemporaine.

Les sciences de la nature et les sciences humaines initient les enfants à la démarche scientifique : élaborer des hypothèses, observer, enquêter, analyser, restituer. Elle leur permet de développer un esprit critique, d'explorer ce vers quoi les poussent leur curiosité et leur avidité de connaissances.

Le cas échéant, les projets pourront croiser ces deux univers.

La démarche mise en œuvre devra permettre aux enfants et aux jeunes de :

- **Développer leur imaginaire et leur créativité**, pour cultiver une façon d'être au monde sensible et personnelle ;
- **S'approprier des savoirs et des techniques**, pour parvenir à une réalisation collective ;
- **S'exercer à penser**, pour s'interroger sur le sens de ce qui est entrepris et en débattre ;
- **Accroître leur capacité à agir** : leur parole sera prise en compte, selon les cas pour concevoir, élaborer, mettre en œuvre, suivre ou évaluer le projet.

Sans être contraintes par une vision utilitariste qui serait trop rigide et réductrice, les thématiques des projets seront choisies en résonance avec les grandes problématiques sociétales et environnementales évoquées plus haut. Elles favoriseront ainsi une prise de conscience des jeunes participants.

Les pratiques numériques: la maîtrise des usages numériques est devenue incontournable pour pouvoir s'insérer dans notre société. Compte tenu du potentiel important des outils numériques, il est souhaitable, sans toutefois être obligatoire, qu'ils soient intégrés dans les projets.

Qui peut répondre ?

Les organismes concernés peuvent être :

Les associations, les équipements publics et privés, culturels, scientifiques et de la petite enfance.

Critères de sélection

Les projets seront analysés en référence aux critères suivants :

- **Public** : les enfants et les jeunes, de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte. Une attention particulière sera apportée aux publics issus des territoires urbains et ruraux prioritaires.
- **Mixité** : les groupes sont constitués pour favoriser la mixité, qui selon la pertinence et le contexte, peut être de genre, territoriale, culturelle, sociale ou intergénérationnelle.
- **Ressources et références** : afin de mettre à disposition des enfants des ressources de qualité et des références culturelles diverses, les projets s'appuient sur des partenariats et réunissent des

intervenants professionnels d'appartenances diverses et aux compétences avérées.

- **Dynamique de projet et parcours** : les jeunes participent à une réalisation collective dans un cheminement qui organise les différentes étapes du processus, avec des temps consacrés à l'organisation du projet, aux pratiques, et à la réflexion. Selon leur âge et le contexte, les jeunes peuvent être associés à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et/ou à l'évaluation du projet.
- **Pilotage et auto évaluation** : une démarche d'auto évaluation est mise en place dès le démarrage du projet, et permet de piloter son déroulement. Les enfants ou les jeunes sont associés aux étapes pertinentes et selon le contexte.
- **Cofinancements** : les projets recourent à plusieurs financements publics et/ou privés.

Comment et à quoi les aides sont-elles affectées ?

Au financement de projets nationaux (métropolitains et ultra-marins), de prestations, d'intervenants extérieurs aux établissements, d'équipements nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Attention : toute demande d'aide au fonctionnement habituel d'un service ou d'une structure sera systématiquement refusée.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur: fondationdefrance.org ou disponible sur demande par mail à l'adresse suivante :
daphnee.lecat@fdf.org

Le dossier complet accompagné des annexes sera adressé par voie électronique avant le 25 août 2017 à: **culture@fdf.org**

Les projets reçus feront l'objet d'une présélection, entre le 1^{er} et le 15 septembre 2017.

Après instruction, les dossiers présélectionnés seront examinés par un comité d'experts réunis le 7 décembre 2017.

Les décisions seront uniquement communiquées par voie postale.

Avec les 808 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu plus de 150 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**